

ELECTIONS
AUX CONSEILS
DE L'UNIVERSITE DES ANTILLES

CALENDRIER DES OPERATIONS ELECTORALES

Scrutin du 22 novembre 2016

CA, CFVU ET CR

Mois	Jour	Opérations	Services concernés	Observations délais légaux et réglementaires
Septembre Octobre 2016	24/10	Transmission pour publication de l'arrêté d'organisation des scrutins par voie : - d'affichage sur le site ; - de mise en ligne sur le site internet	DAJ	
	Du 27/09 Au 24/10	Préparation des listes électorales	Services RH Composantes DAJ	
	Du 24/10 Au 29/10 Avant 12h00	Affichage des listes électorales sur les 2 territoires 971 et 972	Administration générale Pôles 971 et 972	Au plus tard 20 jours avant la date du scrutin
	Du 24/10 Au 21/11	Campagne électorale		
	25/10	Demande de propositions relatives à la composition des bureaux de vote	Pôles 971 et 972	<i>Réponses souhaitées le 15/11 au + tard</i>
Novembre 2016	10/11 (13 h)	Date limite dépôt des candidatures	Administration Générale et Pôle 972	
	10/11	Date limite dépôt des professions de foi	Administration Générale et Pôle 972	
	14/11	Transmission des listes et déclarations de candidatures validées pour affichage par les 2 Pôles 971 et 972	DAJ	

Mois	Jour	Opérations	Services concernés	Observations délais légaux et réglementaires
Novembre 2016	10/11	Date limite de demande d'inscription des usagers et personnels qui sont candidats dont l'inscription sur les listes électorales est subordonnée à une demande		Recommandation expresse
	15/11	<ul style="list-style-type: none"> Date limite de demande d'inscription des usagers et personnels (non candidats) dont l'inscription sur les listes électorales est subordonnée à une demande ; Communication à la DAJ de la composition des bureaux de vote 	DAJ Pôles 971 et 972	5 jours francs avant la date du scrutin
	Du 14/11 Au 17/11 17 /11	Transmission des maquettes de bulletins de vote Impression des bulletins de vote	DAJ Pôles 971 et 972	Au plus tard
	17/11	Arrêté portant composition des bureaux de vote + transmission pour affichage + mise en ligne sur site internet	DAJ	
	21/11	MISE EN PLACE BUREAUX DE VOTE	DAJ Pôles 971 et 972	
	22/11	SCRUTIN 9h-18h Dépouillement et rédaction des PV	Bureaux de vote	Désignation des scrutateurs
	22/11	Envoi des PV de dépouillement à la Division des Affaires Juridiques	Pôles 971 et 972	
	23/11	Arrêté portant proclamation des résultats et Affichage dans les composantes + mise en ligne sur le site internet	DAJ	Dans les 3 jours suivant la fin des opérations électorales
	Du 23/11 Au 28/11	Recours devant la CCOE		Dans les 5 jours à compter de la date d'affichage des résultats
		Tribunal administratif		Doit être saisi au + tard le 6 ^{ème} jour suivant la décision de la CCOE (statue dans un délai de 2 mois).